

beillé alpine se distingue notamment par sa couleur jaune ; elle se distingue aussi par d'autres particularités. Vue au vol, elle est presque transparente ; ce vol est plus léger et produit un bourdonnement plus doux que celui de l'abeille commune.

L'abeille mère possède à un haut degré ces marques distinctives sur le corps ; sa couleur est d'une teinte plus claire, et on la distingue facilement sur les rayons parmi les autres abeilles, principalement à l'époque de la grande ponte.

Le faux-bourdon porte aussi la coloration jaune, mais d'une façon moins tranchée que l'ouvrière et que la mère ; mais il possède des taches jaunes sur les côtés du ventre.

L'ouvrière alpine est un peu plus grosse que l'ouvrière indigène ; son abdomen est plus pointu et plus développé, lorsqu'il est rempli de miel.

Cette abeille est au moins aussi douce que l'abeille commune ; mais dans des circonstances particulières elle est plus irascible. Ainsi, lorsque la colonie est affectée de couvain mort, lorsque la mère est malade ou morte, lorsque la fausse teigne ou d'autres ennemis cherchent à pénétrer dans la ruche, il est bon de n'en approcher qu'avec précaution. Elle est plus décidée et plus entreprenante que l'abeille du pays ; elle est aussi plus vigilante, elle garde mieux sa porte contre les ennemis du dehors, elle défend mieux ses édifices et ses nourrissons contre les ennemis du dedans, c'est-à-dire la fausse teigne ; plus active, c'est elle qui se met la première au travail, c'est même elle qui en revient la dernière ; elle a l'odorat plus subtil, car, si on commet l'imprudence de donner, dans un moment inopportun, de la nourriture à une colonie nécessiteuse, ou si on expose cette nourriture en plein air, c'est presque toujours l'alpine qui arrive la première pour prendre sa part du butin.

C'est aussi elle qui, dans un rucher où se trouvent réunies les deux races, découvre la première toute colonie en désordre ou peu gardée, tombe dessus et pille son miel.

Mais un reproche à lui faire, c'est de manquer de fidélité, de s'introduire dans une colonie d'abeilles grises (indigènes), d'y fixer sa résidence, et de travailler en commun dans sa famille adoptive.

Les colonies alpines essaient plus que les indigènes. La fécondité des mères est plus grande, ou du moins dans notre climat, c'est-à-dire qu'elles pondent davantage, mais leur vie est moins longue ; elles ne vivent guère au delà de trois ans ; elles sont plus sujettes à des affections qui, parfois, atteignent la colonie, telle que la *loque* ou couvain pourri.

Les colonies métisses, ou croisées, celles dont les ouvrières proviennent d'une mère alpine qui s'est accouplée

avec un faux-bourdon indigène, ou d'une mère indigène qui s'est accouplée avec un faux-bourdon alpin, conservent les qualités des colonies alpines ; elles tendent également à se multiplier, et cette tendance diminue progressivement en raison du croisement, c'est-à-dire de la diminution du sang alpin. Il y a donc avantage à introduire l'abeille alpine dans les localités où se trouve l'abeille indigène quoique la conservation de la race pure soit difficile.

C'est en introduisant l'abeille italienne dans les localités de l'abeille indigène et en italianisant celle-ci qu'on a pu observer la durée de la vie des ouvrières qui peut atteindre environ un an, mais qui ne dépasse guère cinq à six mois en moyenne. De nombreux accidents la rendent moins longue pour les butineuses. Une colonie indigène de plus de 4½ lb. d'abeilles, à laquelle nous donnâmes une mère italienne après lui avoir enlevé la sienne, et que nous transportâmes ensuite près des raffineries de la Villette, vit disparaître toutes ses ouvrières indigènes dans l'espace de six semaines. Ces abeilles trouvèrent la mort dans les raffineries et nous prouverent que toutes vont à la cueillette des produits sucrés.

C'est aussi aux abeilles italiennes que l'on doit d'avoir pu observer combien de temps, le couvain arrivé à terme, ouvrières et faux-bourdons, restaient encore dans la ruche avant de sortir pour la première fois. Ce temps est de huit à dix jours, ou du moins pour les abeilles alpines introduites dans la zone tempérée de la France et de l'Allemagne.

Le moyen le plus économique de se procurer l'abeille alpine est de demander des mères fécondées aux apiculteurs suisses ou italiens qui en sont marchands, ou aux spécialistes français qui en cèdent. (1) L'envoi de ces mères a lieu par la poste et se fait depuis mai jusqu'à octobre inclusivement. On enlève la mère indigène de la colonie qu'on veut transformer et on lui substitue une mère alpine. Des précautions sont à prendre pour que cette mère étrangère soit acceptée, d'autant plus qu'il existe en ces deux races une antipathie prononcée.

Il est indispensable d'observer toutes les conditions prescrites par la théorie et la pratique quand on veut réunir deux races différentes. Bien des ruchées indigènes ne veulent, à aucun prix, accepter la mère italienne qu'on veut leur donner, bien qu'on les ait depuis longtemps rendues orphelines ; elles tuent cette mère si on n'a pas pris assez de précaution ; elles tuent même au ber-

ceau le couvain maternel qu'on leur donne.

Le moyen employé le plus communément consiste à enlever la mère indigène, et neuf ou dix jours après à mettre à bas les cellules maternelles que les abeilles ont édifiées. On sait qu'aussitôt que les abeilles se voient privées de leur mère, elles se hâtent de transformer des cellules d'ouvrières, ayant du couvain à l'état de larves, en cellules maternelles. Les larves d'ouvrières de plus de cinq jours ne peuvent plus donner de femelles développées. Si elles ont du couvain maternel au berceau, cette transformation n'a pas lieu. Ce sont ces cellules qu'il faut démolir avant de pouvoir faire accepter une mère étrangère. On enferme cette mère dans un étui de toile métallique qu'on place entre deux rayons. L'un des bouts de cet étui peut être bouché par une mince pellicule de cire que les abeilles rongent pour faire sortir la mère prisonnière.

Dès qu'on possède une colonie d'abeilles italiennes, on peut multiplier l'espèce en faisant, au printemps, des essaims artificiels par division, par bouturage, si je puis m'exprimer ainsi. Il faut, au sortir de l'hiver, stimuler cette colonie en lui présentant du miel ou du sirop de sucre pour que de bonne heure elle ait du couvain de faux-bourdons. On peut alors lui enlever trois ou quatre rayons ayant du jeune couvain d'ouvrières (œufs ou larves) qu'on place dans autant de ruchettes. Ces ruchettes sont établies à la place de bonnes ruchées d'abeilles indigènes qu'on enlève et qu'on transporte plus loin. On opère au milieu d'une belle journée, lorsqu'une grande quantité d'ouvrières sont allées aux champs.

A leur retour, ces ouvrières entrent après quelques hésitations, dans cette nouvelle habitation, et la nuit, elles s'occupent de transformer du couvain d'ouvrières en couvain de mères. Douze ou treize jours après, naissent de ce couvain transformé des femelles développées qui se font féconder sept ou huit jours plus tard. Pour que la fécondation soit faite par des faux-bourdons de la même race, il faut éliminer ceux des colonies indigènes en les détruisant au berceau (*V. Cours pratique d'apiculture* pour la manière d'opérer). Mais, pour être à peu près certain d'une fécondation par faux-bourdon de même race, il faut tenir les colonies italiennes à une distance de deux à trois milles au moins de toute colonie indigène. Car, bien qu'il y ait antipathie de race, quand il s'agit du sexe féminin, cette antipathie s'efface entre les deux sexes et lorsqu'il s'agit de la multiplication.

(1) Mr. Valiquet, de St. Hilaire, et Mr. St. Jacques, de Yamachiche, possèdent aussi les abeilles.

L'araignée mange la mouche et le lézard l'araignée.

Au pauvre un œuf vaut un bœuf.